VERMONT CASTINGS | GROUP

"DUZY" Series

Ensemble de bûches à gaz ventilé Modèle : VDY24/18

Consignes d'installation et d'utilisation

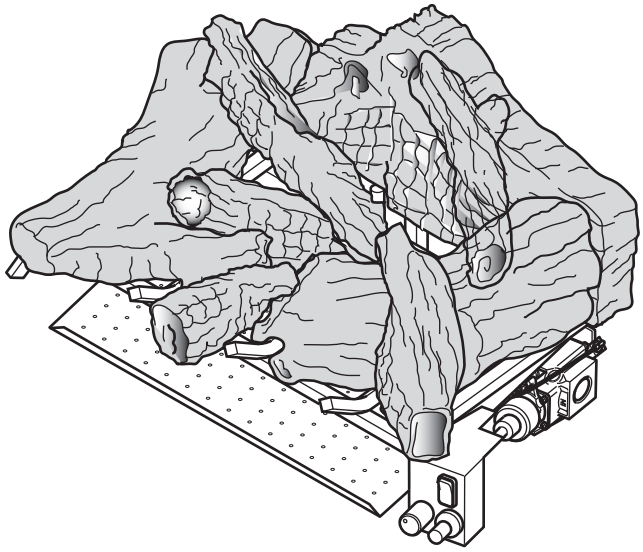

MISES EN GARDE

Si vous n'observez pas les consignes de ce manuel à la lettre, un incendie ou une explosion pourrait se produire et entraîner des dommages matériels, des blessures corporelles ou même la mort.

- **Ne rangez pas ou n'utilisez pas d'essence ou autres vapeurs ou liquides inflammables à proximité de cet appareil ou de tout autre appareil du genre.**
- **CE QU'IL FAUT FAIRE S'IL Y A UNE ODEUR DE GAZ**
  - **N'allumez aucun appareil.**
  - **Ne touchez pas aux commutateurs électriques; n'utilisez aucun téléphone dans votre bâtiment.**
  - **Téléphonez immédiatement à votre fournisseur de gaz à partir du téléphone d'un voisin. Suivez les directives de votre fournisseur de gaz.**
  - **Si vous ne pouvez joindre votre fournisseur de gaz, appelez le service d'incendie.**
- **L'installation et la réparation doivent être effectuées par un installateur qualifié, une agence de réparation ou le fournisseur de gaz.**

CERTIFIED ®

DESIGN CERTIFIED ®

MADE IN U.S.A.

Cet ensemble de bûches à gaz doit uniquement être installé dans un foyer brûlant des combustibles solides dont le carneau fonctionnel est fabriqué d'un matériau incombustible.

Homologué selon ANSI Z21.60 / CSA 2.26

INSTALLATEUR : Laissez ce manuel avec l'appareil.

PROPRIÉTAIRE : Conservez ce manuel pour consultation future.

20305021 1/13 Rév. 2

Nous vous remercions et félicitons de votre achat d'un ensemble de bûches Vermont Castings Group.

VEUILLEZ LIRE LES CONSIGNES D'INSTALLATION ET D'UTILISATION AVANT DE FAIRE FONCTIONNER L'APPAREIL.

IMPORTANT : Lisez toutes les consignes et tous les avertissements avec soin avant de commencer l'installation.

Ne pas respecter ces instructions peut causer des risques d'incendie et ainsi annuler la garantie.

Renseignements de sécurité importants 3
Préparatifs 4
Vérification des pièces appropriées 4
Articles requis pour l'installation 4
Caractéristiques techniques du produit 4
Pression de gaz 4
Caractéristiques de gaz 4
Commandes d'allumage 4
Dimensions minimales de l'âtre 5
Installation de la butée du registre 5
Mise en place dans un foyer muni d'une barrière ... 6
Installation 7
Mise en place et fixation de l'appareil 7
Procédure d'assemblage 7
Raccord de canalisation de gaz 7
Câblage électrique 8
Vérification du fonctionnement du système 8
Récepteur à distance offert en option 9
Positionnement des bûches 10
Mise en place des braises incandescentes 12
Mise en place de la roche volcanique décorative 12
Essai de tirage du foyer 12
Apparence de la flamme 13
Activation unitiale 13
Consignes d'utilisation 14
Pour votre sécurité, prière de lire avant d'allumer 14
Instructions d'allumage de la commande Millivolt 15
Coupure de l'alimentation de gaz à l'appareil 15
Instructions d'allumage avec une allumette 15
Nettoyage et entretien 16
Dépannage 17
Pièces de rechange 19
Exigences du Massachusetts 22
Garantie 23

AVERTISSEMENT

Cet appareil est uniquement destiné à une installation dans un foyer brûlant des combustibles solides (en maçonnerie ou un foyer confectionné).

INSTALLATEUR

Veuillez laisser ces instructions avec l'appareil.

IMPORTANT

Veuillez lire attentivement ces instructions avant d'installer ou de tenter de faire fonctionner cet appareil de chauffage au gaz non raccordé.

1. L'installation de cet appareil, le débit d'air comburant et de ventilation doivent être conformes aux règlements municipaux ou, dans l'absence de règlements municipaux, au code national ANSI Z223.1 régissant les gaz combustibles.
2. Cet appareil est conforme aux normes *ANSI Z21.60 • CSA 2.26* relatives aux appareils aux gaz décoratifs pour installation dans un foyer brûlant des combustibles solides.
3. L'installation et la réparation doivent être effectuées par un technicien qualifié. Les bûches à gaz ventilé Vermont Castings Group doivent uniquement être installés dans un foyer (bois) brûlant des combustibles solides qui doit être construit d'un matériau incombustible, satisfaisant aux exigences minimales de ventilation, reportez-vous à la section sur l'installation.
4. Pour éviter les défaillances, l'ensemble de bûches à gaz et le carneau doivent être nettoyés au moins une fois par année par un professionnel qualifié. Un nettoyage plus fréquent peut s'avérer nécessaire en raison d'un excès de poussière provenant de tapis, etc. Il est essentiel que les boîtiers de commande, les brûleurs et les conduits de circulation d'air soient maintenus en état de propreté.
5. Une installation appropriée des bûches en fibre de céramique et un nettoyage annuel sont nécessaires pour réduire les problèmes de formation de suie. Reportez-vous à la disposition des bûches pour connaître l'installation appropriée.
6. Une bride de registre doit être installée pour procurer l'ouverture de ventilation permanente minimale pour ventiler les produits de cheminée. Reportez-vous aux instructions d'installation.
7. Ne brûlez jamais de combustibles solides dans un foyer où un ensemble de bûches à gaz est installé.
8. ***Cet appareil ne doit pas être utilisé avec des portes vitrées en position fermée.*** Il faut prévoir un aménagement adéquat pour l'air de combustion qui normalement donne des flammes qui s'enroulent dans le foyer loin de l'écran et montent dans le carneau.
9. La pièce doit être libre de toute matière combustible, essence, ou autre vapeur ou liquide inflammable.

PROPRIÉTAIRE

Veuillez conserver ces instructions pour consultation ultérieure.

AVERTISSEMENT

- **Toute modification de cet ensemble de bûches à gaz ou de ses commandes peut représenter des dangers.**
- **L'installation ou l'utilisation inadéquate de cet ensemble de bûches à gaz peut causer de graves blessures ou la mort à la suite de brûlures, d'explosion et d'intoxication par le monoxyde de carbone.**

10. Il est primordial d'avertir les enfants et les adultes des dangers découlant des températures élevées des surfaces et de l'importance de demeurer à distance de celles-ci pour éviter les brûlures ou l'inflammation des vêtements.
11. Les jeunes enfants doivent faire l'objet d'une étroite surveillance lorsqu'ils se trouvent dans la même pièce que l'ensemble de bûches à gaz qui fonctionne.
12. Ne posez pas de vêtement ou d'autres tissus inflammables près du foyer ou lorsque les bûches à gaz fonctionnent.
13. N'utilisez pas cet ensemble de bûches à gaz si l'une de ses parties a été immergée. Contactez immédiatement un technicien qualifié pour vérifier l'ensemble de bûches à gaz et remplacer toutes les parties du système de commande ou d'une commande de gaz ayant été sous l'eau.
14. L'ensemble de bûches à gaz, ainsi que son robinet d'arrêt distinct, doivent être désaccouplés du circuit de canalisations d'alimentation en gaz pendant les essais de pression du système lorsque les pressions d'essai sont supérieures à 1/2 psig (3,5 kPa).
15. L'ensemble de bûches à gaz doit être isolé du circuit de canalisations d'alimentation en gaz en fermant son robinet d'arrêt manuel distinct lors de tout essai de la pression de ce circuit lorsque la pression d'essai est de 1/2 psig (3,5 kPa) ou moins.
16. ***POUR LES RÉSIDENTS DU MASSACHUSETTS SEULEMENT :***

    L'installation de ces bûches à gaz ventilées dans le Commonwealth du Massachusetts exige que le registre soit définitivement enlevé ou soudé en position complètement ouverte. En plus, des bûches à gaz ventilées naturellement ne peuvent être installées dans une chambre ou une salle de bains dans le Commonwealth du Massachusetts.

ASSUREZ-VOUS D'AVOIR REÇU TOUTES LES PIÈCES :

Vérifiez votre bordereau d'envoi afin de vous assurer que toutes les pièces énumérées soient bien reçues. Les articles suivants devraient être inclus :

BRÛLEUR - ENSEMBLE DE GRILLE 24/18

- Brûleur et grille soudée
- Pierres de lave (2)
- Braises incandescentes (laine de roche)
- Bride de registre
- Directives d'installation et d'utilisation
- Vis de maçonnerie (2)
- Tuyau d'aluminium de 3/8 po avec un coude de 3/8 po 90°, raccord de tuyau de 1/2 po à 3/8 po

BÛCHES EN FIBRE DE CÉRAMIQUE OU CIMENT RÉFRACTAIRE 24/18

- Bûches individuelles
- Consignes d'installation

Inspectez minutieusement le contenu pour déceler tout dommage survenu pendant le transport. Si l'une des pièces est manquante ou endommagée, informez-en immédiatement le distributeur où vous avez acheté l'appareil. **N'entamez pas l'installation avant de vous assurer que toutes les pièces soient en bon état.**

ARTICLES REQUIS POUR L'INSTALLATION

Assurez-vous que les articles suivants sont disponibles avant de commencer l'installation :

- Régulateur externe (pour propane/GPL seulement)
- Robinet d'arrêt manuel
- Tuyauterie conforme aux codes du bâtiment locaux
- Clé serre-tubes
- Joint en T
- Enduit d'étanchéité pour conduites approuvé pour l'utilisation avec gaz propane/GPL (Résistant aux composants de sulfure)
- Percez à l'aide d'une mèche pour maçonnerie (pour fixation au plancher)

PRESSIONS DE GAZ

	Naturel	GPL (propane)
Entrée minimale	6,0 po de colonne d'eau	11,0 po de colonne d'eau
Entrée maximale	10,5 po de colonne d'eau	13,0 po de colonne d'eau

***NOTA :** Un régulateur externe est requis pour réduire la pression d'alimentation à un maximum de 13 po de colonne d'eau.

CARACTÉRISTIQUES DE GAZ

Modèle	Combustible	Commandes	Débit de gaz Entrée min. en Btu/h
VDY24/18NVP	Gaz naturel	Millivolt (thermopile)	50,000
VDY24/18PVP	GPL	Millivolt (thermopile)	50,000

COMMANDES D'ALLUMAGE

L'allumeur piézo permet d'allumer la veilleuse sans avoir recours à des allumettes ou des piles.

La commande à millivolts avec veilleuse comporte trois (3) positions :

OFF - Toute l'alimentation en gaz vers les bûches est coupée au robinet.

IGN - La position du distributeur pour allumer ou maintenir la veilleuse.

ON - La position du distributeur pour allumer ou maintenir le brûleur à gaz.

ATTENTION

- **Manipulez l'ensemble de brûleur de bûches à gaz par la grille seulement. Ne prenez pas l'ensemble directement par le brûleur.**
- **On recommande le port de gants pour manipuler les bûches en fibre de céramique pour éviter l'irritation cutanée provoquée par les fibres. Les bûches sont fragiles, manipulez-les avec soin.**

DIMENSIONS MINIMALES DE L'ÂTRE

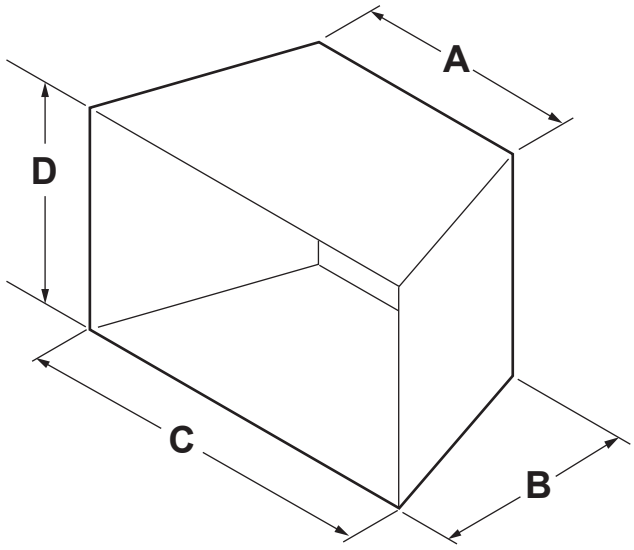

Modèle	A	B	C	D
VDY24/18	457 mm (18 po)	343 mm (13½ po)	660 mm (26 po)	406 mm (16 po)

Figure 1 -
Dimensions minimales de l'âtre

AVANT D'INSTALLER L'APPAREIL :

- Coupez l'alimentation en gaz vers le foyer en maçonnerie ou le foyer au bois confectionné.
- Faites nettoyer le fond du foyer et la cheminée par un professionnel pour en retirer les cendres, la suie, le créosote ou d'autres obstructions. Faites faire ce nettoyage professionnel chaque année et après l'installation.
- Scellez toute bouche d'air frais ou les portes de ramonage situées au plancher ou au mur. Autrement, un courant d'air pourrait éteindre la veilleuse ou entraîner la formation de suie. Utilisez un enduit d'étanchéité résistant à la chaleur.

INSTALLEZ L'APPAREIL ET FAITES-LE FONCTIONNER COMME L'INDIQUE LE MANUEL.

INSTALLATION DE LA BUTÉE DU REGISTRE

Une butée de registre est fournie avec l'appareil. La butée doit être installée comme illustré dans la *Figure 2* pour empêcher la fermeture complète du volet de registre et fournir une ouverture de cheminée minimale, selon le tableau ci-dessous.

Si la butée ne convient pas ou ne fournit pas l'ouverture permanente requise selon le tableau, faites couper le volet du registre de manière à obtenir l'ouverture permanente minimale ou faites installer une butée permanente.

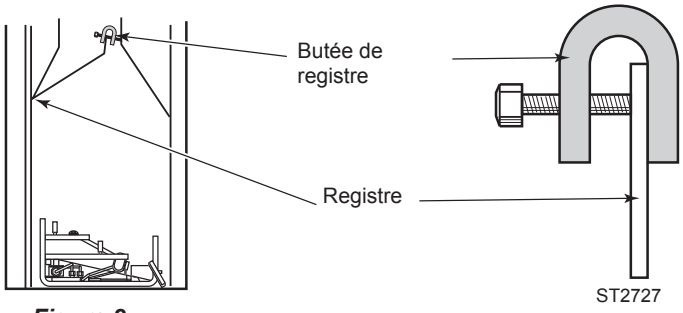

Figure 2 -
Installation de la butée du registre

POUR LES RÉSIDENTS DU MASSACHUSETTS SEULEMENT

L'installation de ces bûches à gaz ventilées dans le Commonwealth du Massachusetts exige que le registre soit définitivement enlevé ou soudé en position complètement ouverte. En plus, des bûches à gaz ventilées naturellement ne peuvent être installées dans une chambre ou une salle de bains dans le Commonwealth du Massachusetts.

Zone d'ouverture minimale du registre de la cheminée pour la ventilation

Cheminée Hauteur	VDY24/18
1,8 m (6 pi)	329 cm ca (51 po ca)
2,4 m (8 pi)	329 cm ca (51 po ca)
3,0 m (10 pi)	329 cm ca (51 po ca)
4,6 m (15 pi)	252 cm ca (39 po ca)
6,1 m (20 pi)	252 cm ca (39 po ca)
9,1 m (30 pi)	194 cm ca (30 po ca)

AVERTISSEMENT

Le foyer et les bûches à gaz fonctionnent ensemble en tant que système. Si le foyer laisse s'échapper de la fumée dans la pièce, vous pouvez le vérifier à l'aide d'une allumette ou d'un bâton fumigène. Repositionnez la butée de registre jusqu'à l'obtention d'un courant positif en ouvrant le registre. Si la maison présente une pression négative qui empêche le courant positif, communiquez avec votre détaillant.

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS POUR L'INSTALLATION DE CET ENSEMBLE DE BÛCHES À GAZ

Vous trouverez ci-dessous des directives concernant la disposition d'un ensemble de bûches à gaz dans un foyer comportant une barrière le long du bas de l'ouverture avant. Parmi les exemples de barrières, l'on trouve des portes vitrées ou des écrans et des foyers encastrés.

Hauteur de la barrière (x)	Profondeur minimale de du foyer/caisson
Aucune restriction	23½ po
0 à 3 po	15”
Supérieure à 3 po	*

*Toute barrière de plus de 3 po placée devant l'ensemble de bûches à gaz n'est pas recommandée par le fabricant.

NOTA : On peut utiliser un matériau incombustible, comme la brique réfractaire, pour doubler le plancher du foyer afin d'élever la hauteur de l'ensemble de bûches par rapport à la barrière. Si l'appareil est élevé, il ne faut pas dépasser la dimension de hauteur minimale figurant dans le manuel du propriétaire.

NOTA : Si l'ensemble de bûches est muni d'un récepteur à distance, une barrière pourrait réduire la durée de vie de la pile en augmentant la température à l'intérieur du foyer. Si le récepteur est à l'extérieur du foyer, la durée de vie utile de la pile sera prolongée.

AVERTISSEMENT

Les barrières comme le bas d'un encadrement de porte vitrée mises devant un ensemble de bûches à gaz peuvent modifier les caractéristiques du débit d'air du foyer et provoquer une surchauffe de l'appareil et un fonctionnement défectueux. Tout écart des directives d'installation figurant sur la présente fiche risque d'annuler la garantie.

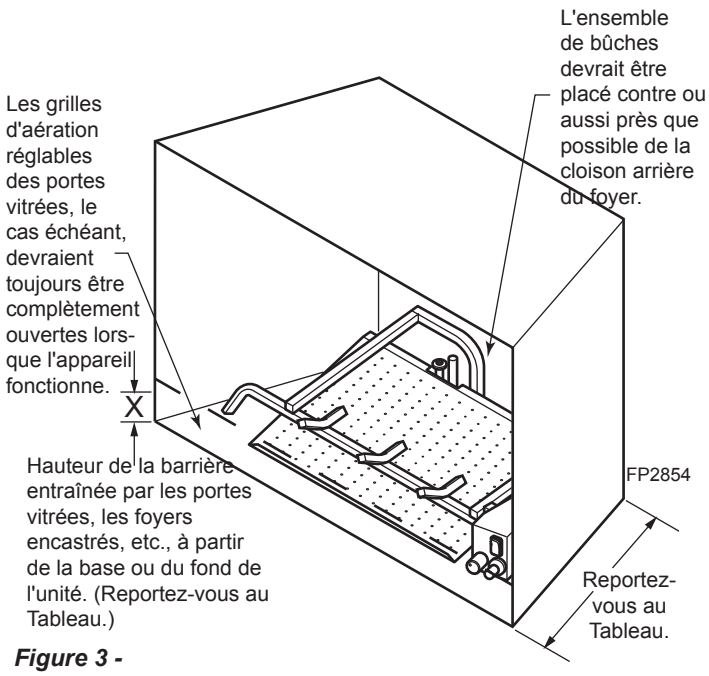
L'ensemble de bûches devrait être placé contre ou aussi près que possible de la cloison arrière du foyer.
Les grilles d'aération réglables des portes vitrées, le cas échéant, devraient toujours être complètement ouvertes lorsque l'appareil fonctionne.
X
Hauteur de la barrière entraînée par les portes vitrées, les foyers encastrés, etc., à partir de la base ou du fond de l'unité. (Reportez-vous au Tableau.)
FP2854
Reportez-vous au Tableau.

Figure 3 -
Reportez-vous au schéma de l'ensemble de bûches dans une enceinte.

MISE EN PLACE ET FIXATION DE L'APPAREIL

AVERTISSEMENT

Vous devez fixer le dispositif de chauffage des bûches à gaz au plancher du foyer. La fixation appropriée de la grille empêche à l'ensemble complet de bouger lorsque vous réglez les commandes. Le mouvement de la grille pourrait provoquer une fuite de gaz.

PROCÉDURE D'ASSEMBLAGE

1. Centrez les bûches à gaz dans le foyer. Assurez-vous que les pieds avant de la grille soient logés dans le rebord avant du foyer.
2. Reportez-vous à la *Figure 4* pour les emplacements des trous. Une fois la grille bien centrée, inscrivez des repères indiquant les positions des trous dans le foyer. Percez deux (2) trous de 5/32 po de diamètre et d'environ $1^{1}/_{02}$ po de profondeur.
3. Ancrez la grille sur le plancher du foyer à l'aide des vis fournies. *Figure 4*

Une installation appropriée de la grille est essentielle pour éviter que les bûches à gaz ou les commandes ne se déplacent pendant leur fonctionnement.

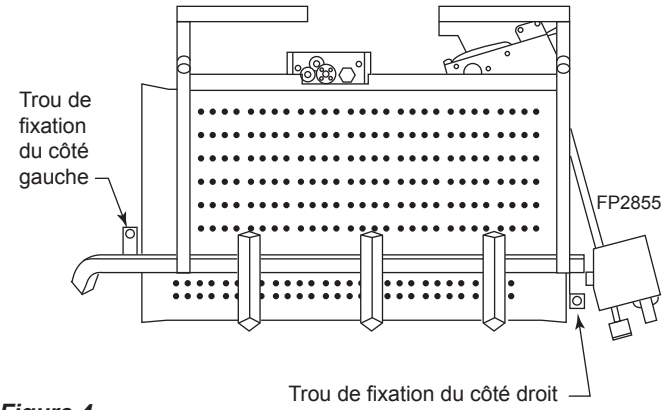

Figure 4 - Fixation du dispositif de chauffage au plancher du foyer

AVERTISSEMENT

Le raccordement direct à un réservoir de propane/GPL non régulé peut provoquer une explosion.

RACCORD DE CANALISATION DE GAZ

AVIS : Un installateur d'appareils au gaz qualifié doit effectuer le raccordement du dispositif de chauffage à l'alimentation en gaz. Consultez les règlements municipaux.

ATTENTION

Utilisez des tuyaux en fer noir ou en acier. Un tube en cuivre étamé ou en cuivre peut être utilisé selon le code national régissant les gaz combustibles, Section 2.6.3, si le gaz respecte les limites de sulfure d'hydrogène et là où les codes municipaux l'acceptent. Un système de conduites de gaz doit être calibré de manière à fournir une pression d'admission minimale (indiquée sur la plaque de données) à un débit d'air maximal (Btu/h). Une perte de pression inutile surviendra si la conduite est trop petite.

Un robinet d'arrêt manuel doit être installé en amont de l'appareil. Le té union et le point de prise manométrique à débouchure de 1/8 po NPT doivent être installés en amont de l'appareil. *Figure 5*

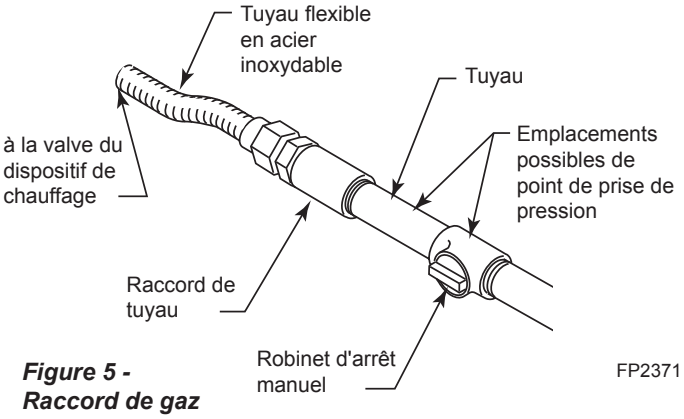
Tuyau flexible en acier inoxydable
Tuyau
Emplacements possibles de point de prise de pression
à la valve du dispositif de chauffage
Raccord de tuyau
Robinet d'arrêt manuel
FP2371

Figure 5 - Raccord de gaz

IMPORTANT : Maintenez fermement le régulateur de l'appareil à l'aide d'une clé pour l'immobiliser pendant le raccordement à la tuyauterie d'admission.

Vérification du type de gaz : L'alimentation en gaz doit être identique à celle stipulée sur la plaque signalétique des bûches à gaz. Si l'alimentation en gaz est différente, **N'INSTALLEZ PAS LES BÛCHES À GAZ.** Communiquez avec votre détaillant pour obtenir le bon modèle.

Utilisez toujours un régulateur externe pour les bûches propane/GPL uniquement, pour réduire la pression du réservoir d'alimentation à un maximum de 13 po de colonne d'eau. C'est un ajout au régulateur installé à l'ensemble de bûches à gaz. Les systèmes à gaz naturel haute pression nécessitent un régulateur pour diminuer la pression d'alimentation à 10 po de colonne d'eau.

Le raccord d'admission de gaz du dispositif de chauffage est de 3/8 po NPT au régulateur, l'admission sur le côté droit devant les bûches à gaz. Si un raccord du côté gauche est requis, le tuyau de raccordement peut être acheminé sous l'arrière des bûches ou derrière la grille aux fins de raccordement à l'admission.

NOTA : Le distributeur à millivolt comporte un régulateur interne, par conséquent la canalisation de gaz entrante se raccorde directement au distributeur.

Vérifiez tous les joints de gaz à partir du compteur jusqu'au régulateur de l'appareil pour déceler des fuites à l'aide d'un analyseur de gaz ou d'une solution d'eau savonneuse après avoir effectué le raccordement. **N'UTILISEZ PAS DE FLAMME NUE.**

Vérifier la pression de gaz pendant que l'appareil fonctionne.

COMMANDE À MILLIVOLTS

Figure 6

Le régulateur du distributeur commande la pression du brûleur qui doit être vérifiée au point de mesure de pression. Tournez la vis sertie dans le sens antihoraire de 2 ou 3 tours, puis amener le tube relié au manomètre au-delà du point de mesure (utilisez un point de mesure étiqueté sortie « OUT »). Une fois la lecture de pression effectuée, assurez-vous de tourner et serrer la vis sertie dans le sens horaire afin d'étanchéiser à nouveau. Évitez de serrer au couple à l'excès. Recherchez les fuites de gaz.

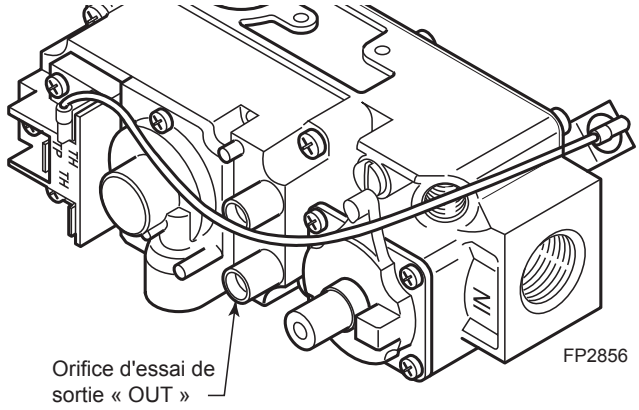

Figure 6 -
Emplacement du point d'essai de pression

AVERTISSEMENT

Étiquetez tous les câbles avant de les débrancher lorsque vous effectuez l'entretien des commandes.

Les erreurs de câblage peuvent entraîner un fonctionnement inapproprié et dangereux.

Assurez-vous du bon fonctionnement une fois l'entretien achevé.

La thermopile (millivolt) est une commande de gaz combinée automatique qui ne nécessite pas de courant 110 V c.a. pour fonctionner. Reportez-vous à la *Figure 7* et aux consignes d'installation fournies avec l'interrupteur mural ou commande à distance optionnel pour obtenir les instructions de câblage. Une longueur maximale de 15 pieds de câble de deux conducteurs de 18 AWG doit être utilisée pour l'interrupteur mural. Prenez note que les interrupteurs doivent être compatibles à une utilisation avec la commande à millivolt.

VÉRIFICATION DU FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

Le système à millivolt et les composants individuels peuvent être vérifiés à l'aide d'un millivoltmètre doté d'une gamme de 1 à 1000 mV. Menez chaque contrôle illustré dans le tableau ci-dessous en raccordant les fils du voltmètre aux bornes comme indiqué.

A. Vérification complète du système à millivolt

(Relevé « A » - Contacts FERMÉS - Bouton de commande en marche - Brûleur principal devrait être en position de marche)

1. Si le relevé indique une valeur supérieure à 100 mV et le distributeur automatique ne s'allume toujours pas, remplacez la commande.
2. Si le relevé en circuit fermé (relevé « A ») est inférieur à 100 mV, déterminez la cause du relevé bas, passez à la section B.

B. Vérification du relevé de sortie de la thermopile

(Relevé « B » - Contacts OUVERTS - Brûleur principal en position d'arrêt)

1. 325 millivolts minimum Si on n'obtient pas la valeur minimale de millivolts, réglez de nouveau la veilleuse pour obtenir une sortie de millivolts maximale. Si le relevé de millitvolts est toujours inférieur au minimum spécifié, remplacez la thermopile.

Essai de vérification	À vérifier	Raccorder les fils du compteur aux bornes	Relevé du compteur devrait indiqué
A	Système complet	TH et THTP	Minimum 100 mV
B	Sortie de la thermopile	TP et THTP	Minimum 325 mV

CÂBLAGE ÉLECTRIQUE

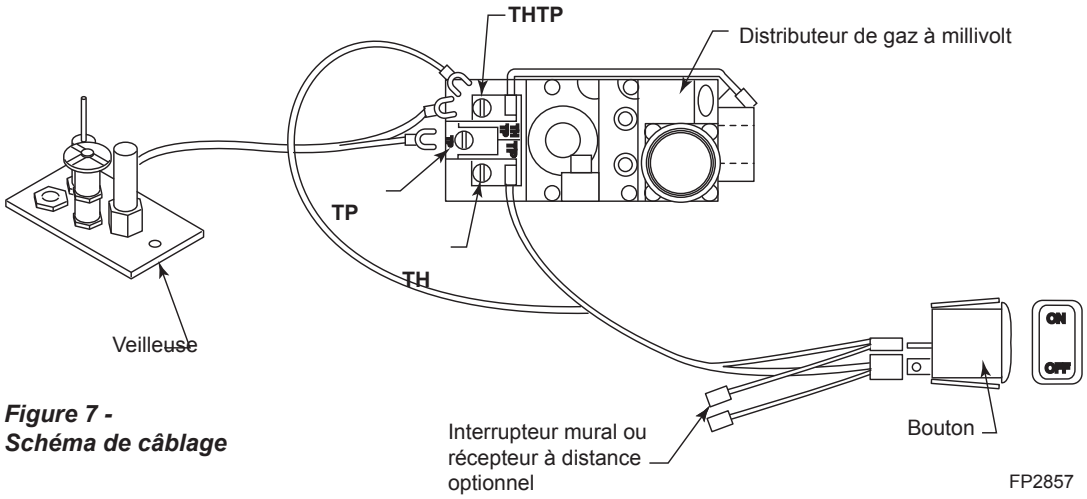

Figure 7 -
Schéma de câblage

INSTALLATION DU RÉCEPTEUR À DISTANCE

NE PLACEZ PAS LE RÉCEPTEUR À DISTANCE DANS LE FOYER SI L'UNE DES CONDITIONS SUIVANTES S'APPLIQUE :

- Le plancher du foyer est renfoncé sous l'ouverture du foyer. *Reportez-vous aux Avertissements à la page 6.*
- Le foyer est muni de portes vitrées et lorsqu'elles sont ouvertes, elles réduisent la largeur de l'ouverture à 1½ po ou plus sous les dimensions minimales stipulées dans le manuel du propriétaire.
- Le plancher du foyer est en acier sans revêtement de brique.
- Le récepteur à distance est fixé, mais ne s'insère pas physiquement à l'intérieur du foyer en respectant un dégagement de 2 po avec le mur latéral.

INSTALLATION DU RÉCEPTEUR À DISTANCE

Brancher les câbles conformément aux instructions du récepteur à distance. Les bornes femelles devraient être raccordées aux bornes mâles fixées en usine qui se trouvent du côté droit du brûleur. *Figure 7*

NOTA : Il ne faut pas que les fils touchent à la grille ou au brûleur.

Pour obtenir de plus amples détails, consultez les instructions du récepteur à distance.

NOTA

- **Le défaut de respecter rigoureusement les instructions aura pour effet d'annuler la garantie et pourrait faire fondre le récepteur.**
- **Le défaut d'installer le récepteur à distance dans un emplacement à l'intérieur du foyer autre que l'emplacement recommandé annulera la garantie et pourrait faire fondre le récepteur.**

NOTA : La durée de vie de la pile diminue à mesure que la température augmente. Conservez le récepteur à distance dans une zone à basse température à l'extérieur du foyer pour prolonger la durée de vie de la pile.

POSITIONNEMENT DES BÛCHES

IMPORTANT : Déposez les bûches en les manipulant avec soin en les tenant délicatement par les extrémités. Il est recommandé de porter des gants pour protéger la peau contre l'irritation pouvant être causée par les fibres de céramique. Si la peau devient irritée, nettoyez au savon et à l'eau.

BÛCHES DUZY V VDY24/18D5

1. Remettez la bûche numéro 1 en place au fond de la base en alignant les deux (2) tiges à la base avec les trous sur le dessous de la bûche. *Figures 8 et 9*

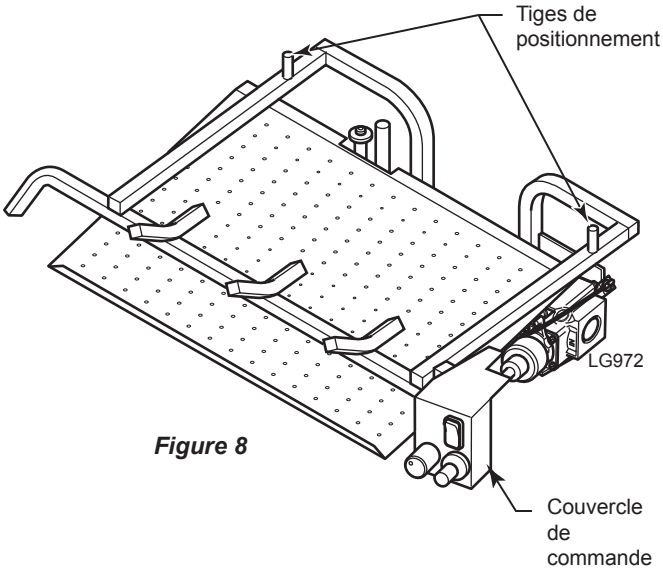

Figure 8

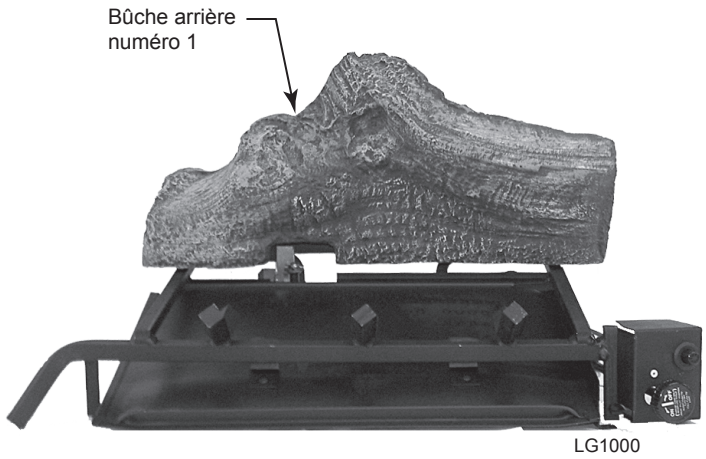

Figure 9

2. Placez la bûche inférieure droite (no 2) sur le côté droit de la grille. *Figure 10*
3. Placez la bûche inférieure gauche (no 3) sur le côté gauche de la grille. *Figure 10*

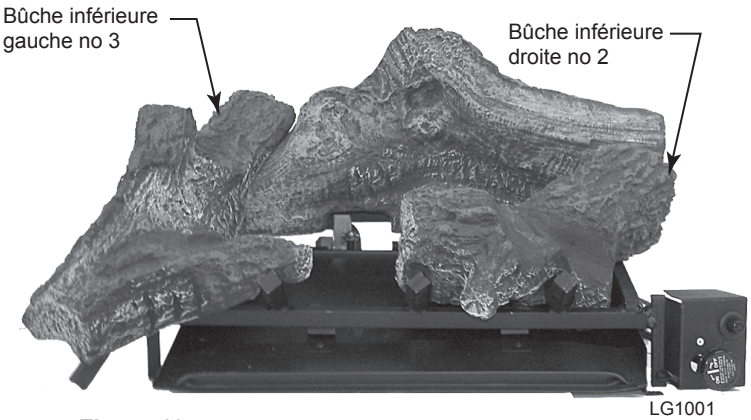

Figure 10

POSITIONNEMENT DES BÛCHES

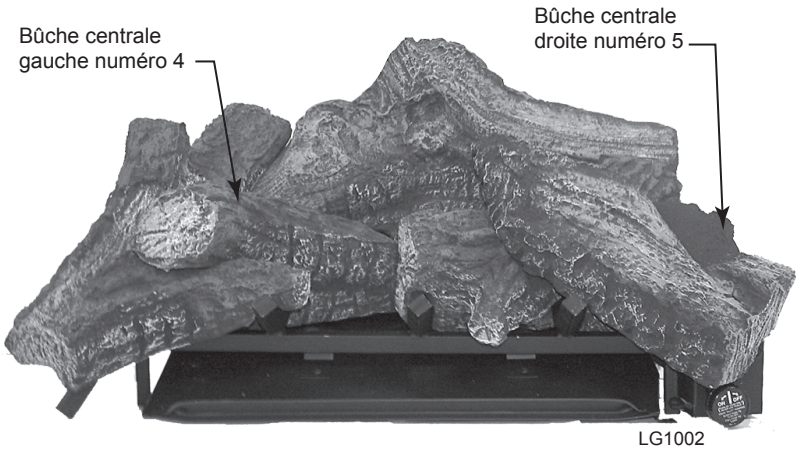

Figure 11

4. Placez une extrémité de la bûche centrale gauche (no 4) sur la bûche inférieure gauche. Déposez l'autre extrémité de la bûche centrale gauche (no 4) derrière la bûche centrale droite. *Figure 11*
5. Placez la bûche centrale droite (no 5) sur le dessus de la bûche inférieure droite. *Figure 11*

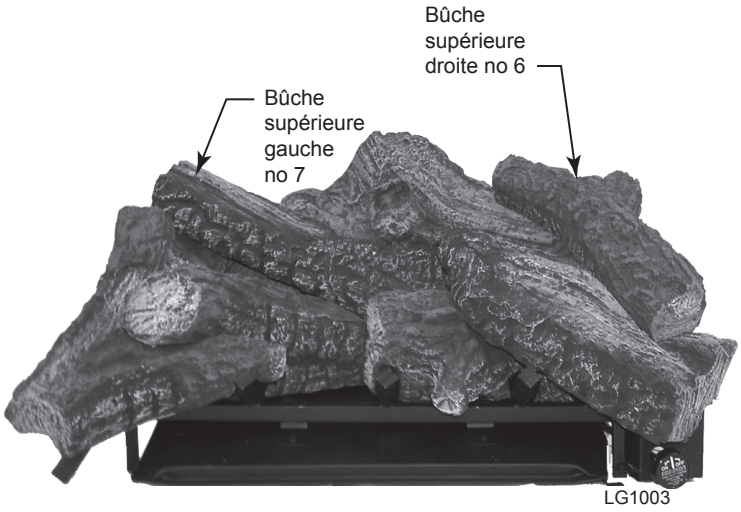

Figure 12

6. Déposez la bûche supérieure droite (no 6) sur la bûche arrière et la bûche inférieure droite. *Figure 12*
7. Placez la bûche supérieure gauche (no 7) sur la bûche inférieure gauche. *Figure 12*

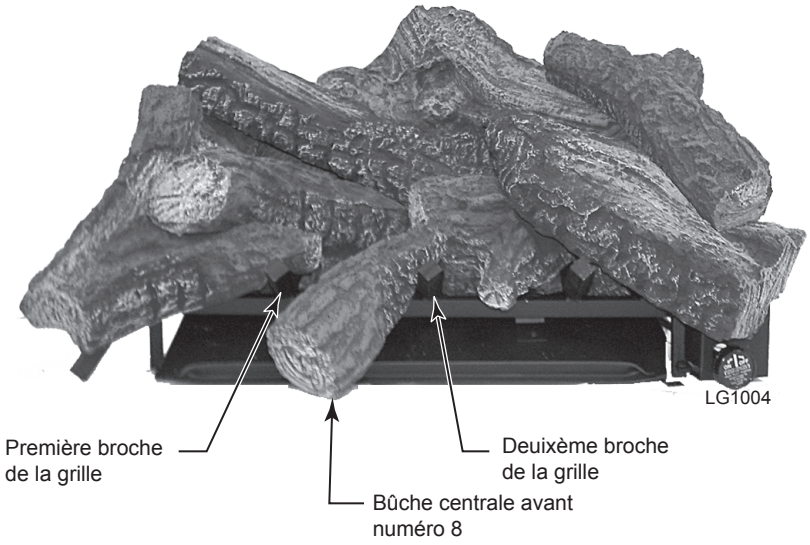

Figure 13

8. Placez la bûche centrale avant (no 8) entre les première et deuxième broches. *Figure 13*

MISE EN PLACE DES BRAISES INCANDESCENTES

Couvrez la cuvette du brûleur avec la braise incandescente (laine de roche) fournie. Déchirez des morceaux d'environ 1/2 po (la taille d'un cent) et couvrez le brûleur de façon uniforme.

N'empilez pas la laine de roche d'une couche trop épaisse sur la cuvette.

NE placez pas la laine de roche de façon à ce qu'elle dépasse le haut avant de la barrière de la grille avant

NE couvrez pas la veilleuse de laine de roche.

MISE EN PLACE DE LA ROCHE VOLCANIQUE DÉCORATIVE

Éparpillez la roche volcanique sur le plancher du foyer devant la braise incandescente sur la cuvette du brûleur et de chaque côté. **N'EN ÉPARPILLEZ PAS SUR LES BRÛLEURS, LA VEILLEUSE OU LES BÛCHES.**

IMPORTANT : ESSAI DE TIRAGE DU FOYER PENDANT L'INSTALLATION INITIALE

Comme le foyer et les bûches à gaz fonctionnent en système, il est essentiel de s'assurer que la cheminée tire de façon appropriée.

Bien que Vermont Castings Group met tout en oeuvre pour concevoir des ensembles de bûches à gaz ventilés qui minimisent la formation de suie, avec le temps, tous ces ensembles ventilés subiront une formation de suie. La formation de suie apparaît normalement sous forme de zones noires d'une substance poudreuse sur les bûches. Il est important de nettoyer et d'inspecter périodiquement les bûches en suivant la section sur le nettoyage et l'entretien du manuel.

AVERTISSEMENT

Les systèmes de foyer qui n'effectuent pas un tirage adéquat peuvent augmenter la quantité de suie formée par une utilisation normale de l'ensemble de bûches et, dans certains cas extrêmes, de la suie pourrait se retrouver dans la pièce. Cette particularité indique une cheminée obstruée, un système de ventilation défectueux ou le résultat d'une pression négative dans la maison. Le détaillant devrait être en mesure de diagnostiquer le problème et de vous fournir une solution pour améliorer la ventilation du foyer.

MÉTHODE D'ESSAI DE TIRAGE DU FOYER

Pour déterminer si votre foyer effectue un tirage approprié, mettez l'ensemble de bûches en marche. Une fois les bûches allumées depuis environ 10 minutes, passez une allumette ou un bâton fumigène le long du haut et des côtés de l'ouverture du foyer. Si la flamme ou la fumée n'est pas tirée dans le foyer, c'est que la **ventilation du foyer n'est pas appropriée**. À ce stade-ci, la butée de registre devrait être réglée de façon à augmenter l'ouverture du registre. Si le problème persiste après l'augmentation de l'ouverture de la zone du registre, le foyer devrait être inspecté par un professionnel afin de déterminer si la cheminée effectue une ventilation adéquate.

VÉRIFICATION DES FLAMMES DU BRÛLEUR

Lors du fonctionnement normal, à plein régime, après environ 15 minutes d'utilisation, les flammes devraient prendre l'apparence suivante.

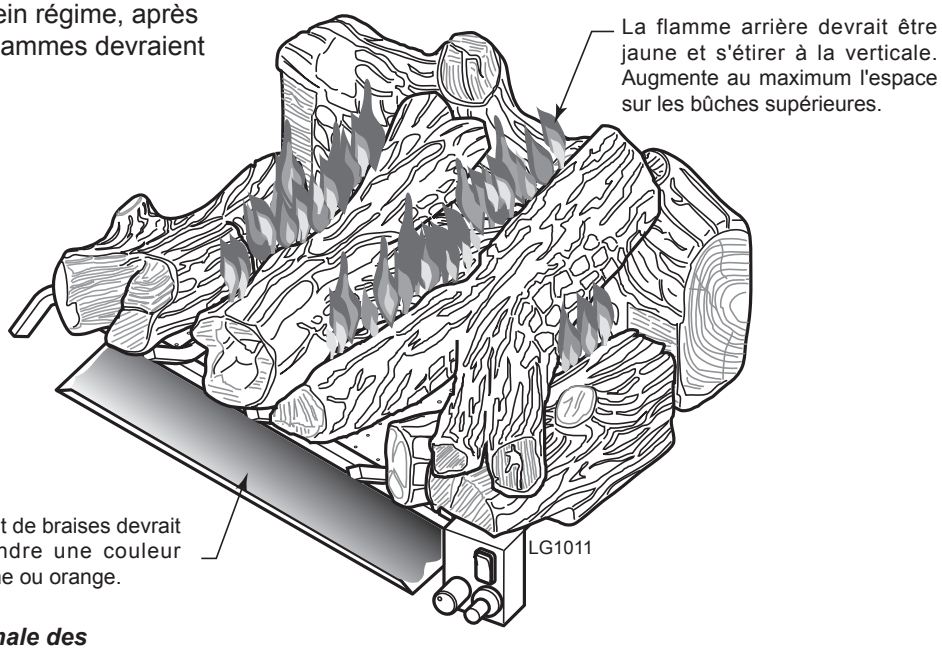
La flamme arrière devrait être jaune et s'étirer à la verticale. Augmente au maximum l'espace sur les bûches supérieures.
Les flammes du brûleur devraient être jaunes lorsqu'elles touchent aux braises devant la bûche. La partie supérieure de la bûche rayonnera d'une couleur orange brûlée très vive.
Le lit de braises devrait prendre une couleur jaune ou orange.
LG1011

Figure 14 - Apparence normale des flammes

COMMANDE MANUELLE ET À MILLIVOLT AVEC VEILLEUSE SEULEMENT

APPARENCE DE LA FLAMME DE LA VEILLEUSE

La flamme de la veilleuse doit toujours être présente lorsque l'appareil fonctionne. Elle devrait toucher au thermocouple ou à la thermopile.

ACTIVATION INITIALE

Au cours de la confection, de la fabrication et de l'expédition, divers composants de cet appareil font l'objet de traitements avec des huiles, des pellicules ou des liants. Ces produits chimiques ne sont pas nocifs, mais peuvent produire une fumée et des odeurs désagréables à mesure qu'ils brûlent lors de l'utilisation initiale de l'appareil. La première utilisation devrait durer 2 à 3 heures en laissant le brûleur au réglage le plus élevé. Cet appareil ne doit pas être utilisé avec des portes vitrées en position fermée. Cela peut entraîner une réduction de la combustion et une surchauffe.

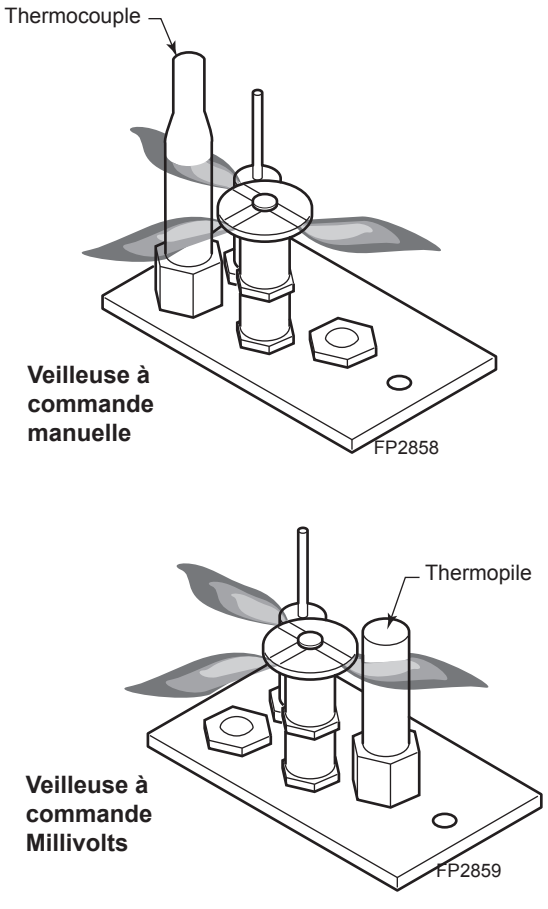

Figure 15 - Apparence correcte de la flamme de la veilleuse

POUR VOTRE SÉCURITÉ, PRIÈRE DE LIRE AVANT D'ALLUMER

A Cet appareil est muni d'un dispositif d'allumage qui allume la veilleuse automatiquement.

B. AVANT D'ALLUMER LA VEILLEUSE, tentez de déceler toute odeur de gaz autour de l'appareil. Assurez-vous de vérifier près du plancher, puisque certains gaz sont plus lourds que l'air et s'accumulent au niveau du plancher.

QUOI FAIRE S'IL Y A UNE ODEUR DE GAZ :

- N'allumez aucun appareil.
- Ne touchez pas aux commutateurs électriques; n'utilisez aucun téléphone dans votre bâtiment.
- Téléphonez immédiatement à votre fournisseur de gaz à partir du téléphone d'un voisin. Suivez les directives de votre fournisseur de gaz.
- Si vous ne pouvez joindre votre fournisseur de gaz, appelez le service d'incendie.

AVERTISSEMENT

Si vous n'observez pas ces consignes à la lettre, il risque de se produire un incendie ou une explosion pouvant entraîner des dommages matériels, des blessures corporelles et même la mort.

C. Appuyez sur le bouton de commande du gaz ou tournez-le avec la main seulement. N'utilisez jamais d'outils. S'il vous est impossible d'appuyer sur le bouton ou de le tourner manuellement, ne tentez pas de le réparer. Appelez un technicien qualifié. Si vous exercez une force quelconque ou que vous tentez d'effectuer une réparation, un incendie ou une explosion pourrait en découler.

D. N'utilisez pas cet appareil si l'une de ses parties a été immergée. Contactez immédiatement un technicien qualifié pour vérifier l'appareil et remplacer toutes les parties du système de commande ou toute commande de gaz ayant été immergées.

INSTRUCTIONS D'ALLUMAGE DE LA COMMANDE MILLIVOLT

1. **ARRÊTEZ!** Lisez l'étiquette d'information relative à la sécurité.
2. Assurez-vous que le robinet d'arrêt manuel est complètement ouvert.
3. Cet ensemble de bûches à gaz est muni d'un dispositif d'allumage (piézo) qui allume la veilleuse automatiquement. Si l'allumeur piézo n'allume pas la veilleuse, consultez les instructions concernant *l'allumage à l'aide d'une allumette* ci-dessous.
4. Tournez le bouton de commande du gaz dans le sens antihoraire jusqu'à la position d'arrêt et tournez l'interrupteur de marche/arrêt à la position d'arrêt.
5. Attendez cinq (5) minutes que le gaz se dissipe. Par la suite, tentez de déceler toute odeur de gaz, y compris près du plancher. Si vous percevez une odeur de gaz, **ARRÊTEZ!** Consultez le paragraphe « B » des consignes de sécurité ci-dessus. Procédez à la prochaine étape si vous ne détectez aucune odeur de gaz.
6. À partir de la position « OFF », tournez le bouton de commande de gaz dans le sens antihoraire jusqu'à la position *« IGN »* (allumage). Enfoncez le bouton de commande pendant 5 secondes.
7. Pendant que le bouton est enfoncé, appuyez sur le bouton de l'allumeur piézo, puis relâchez pour allumer la veilleuse.
8. Continuez à enfoncer le bouton de commande encore pendant 60 secondes pour empêcher le détecteur de flamme de couper le gaz pendant que la sonde se réchauffe. Relâchez le bouton de commande.
9. Tournez le bouton de commande de gaz dans le sens antihoraire à la position « ON » (marche).
10. Une fois la veilleuse allumée depuis une minute, les brûleurs peuvent être allumés. Mettez l'interrupteur marche/arrêt en position de marche.
11. Si les bûches à gaz ne fonctionnent pas, suivez les instructions à la rubrique *Pour couper l'alimentation du gaz au foyer* et appelez votre technicien d'entretien ou fournisseur de gaz.

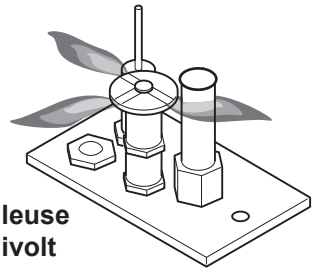

Veilleuse millivolt

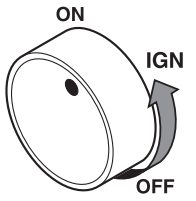

Bouton de commande

Interrupteur marche/arrêt

AVERTISSEMENT

Attendez 30 secondes avant de régler de nouveau le dispositif de chauffage après avoir tourné le bouton de commande à un réglage inférieur.

COUPURE DE L'ALIMENTATION DE GAZ À L'APPAREIL

1. Tournez le bouton de commande dans le sens horaire à la position « OFF » pour arrêter complètement l'appareil de chauffage.
2. Le cas échéant : Mettez l'interrupteur marche/arrêt en position d'arrêt.
3. Le cas échéant : Mettez l'appareil hors tension.

INSTRUCTIONS D'ALLUMAGE AVEC UNE ALLUMETTE

1. Déposez tout article facilitant l'accès à la veilleuse (par exemple : bûches, écrans, etc.).
2. Suivez les instructions d'éclairage appropriées mentionnées ci-dessus. Plutôt que de pousser et de relâcher le bouton piézo, allumez une allumette et maintenez la flamme à l'extrémité de la veilleuse et allumer le pilote.
3. Une fois le bouton de commande relâché et la veilleuse toujours allumée, réinstallez les articles précédemment enlevés pour libérer l'accès à la veilleuse.
4. Appelez un technicien d'entretien qualifié pour la réparation ou le remplacement de l'allumeur piézo.

AVERTISSEMENT

Éteignez les bûches à gaz et laissez-les refroidir avant de nettoyer. Débranchez l'alimentation électrique, le cas échéant, avant de nettoyer ou de faire l'entretien.

Déposez les bûches en les manipulant avec soin en les tenant délicatement par les extrémités. Il est recommandé de porter des gants pour protéger la peau contre l'irritation pouvant être causée par les fibres de céramique. Si la peau devient irritée, nettoyez au savon et à l'eau. Reportez-vous au manuel pour connaître l'emplacement approprié des bûches.

NETTOYAGE PÉRIODIQUE - REPORTEZ-VOUS AU SCHÉMA POUR CONNAÎTRE L'EMPLACEMENT DES ÉLÉMENTS MENTIONNÉS CI-DESSUS.

- N'utilisez pas de liquide pour nettoyer les bûches ou tout composant des bûches à gaz.
- Brossez les bûches à l'aide d'une brosse à soies souples ou d'un aspirateur muni d'une brosse.
- Aspirez les particules et la poussière de la commande et de la soudure de la grille.
- Inspectez et nettoyez les trous d'admission d'air du brûleur. Éliminez la poussière et les particules à l'aide d'un aspirateur ou d'une brosse. Le défaut de maintenir les trous d'admission d'air propres entraînera une accumulation de suie et une mauvaise combustion.
- Si les braises (laine de roche) sont teintées d'une couleur rouille et sont fragiles, enlevez les anciennes braises (laine de roche) de l'ensemble de bûches. Remplacez-les par une laine de roche neuve. Vous pouvez vous procurer de la laine de roche auprès de votre détaillant. Reportez-vous à la rubrique concernant l'emplacement des bûches pour disposer les braises.

NETTOYAGE/INSPECTION ANNUEL - REPORTEZ-VOUS AU SCHÉMA DE PIÈCES POUR CONNAÎTRE L'EMPLACEMENT DES ÉLÉMENTS MENTIONNÉS CI-DESSUS.

- Inspectez et nettoyez tous les orifices de brûleur.
- Vérifiez le brûleur et les caractéristiques de la flamme de la veilleuse ainsi que la disposition des bûches pour en assurer le bon fonctionnement.
- Assurez-vous de l'allumage prompt et régulier du brûleur.
- Inspectez et nettoyez la cheminée.
- Inspectez et nettoyez les trous d'admission d'air du brûleur. Éliminez la poussière et les particules à l'aide d'un aspirateur ou d'une brosse. Le défaut de maintenir les trous d'admission d'air propres entraînera une accumulation de suie et une mauvaise combustion.

DÉPANNAGE

AVERTISSEMENT

Éteignez l'appareil et laissez-le refroidir avant d'effectuer le nettoyage.
Seul un technicien qualifié doit faire l'entretien et la réparation de l'appareil de chauffage.

NOTA : Tous les composants de dépannage sont énumérés en ordre de fonctionnement.

Problème	Causes possibles	Solution
En enfonçant le bouton de l'allumeur, aucune étincelle n'apparaît à la veilleuse.	1. L'électrode de l'allumeur est mal logée.	1. Remplacez l'allumeur.
	2. L'électrode de l'allumeur est brisée.	2. Remplacez l'allumeur.
	3. L'électrode de l'allumeur n'est pas raccordée au câble de l'allumeur.	3. Raccordez le câble d'allumeur.
	4. Le câble de l'allumeur est coincé ou humide. Maintenez le câble de l'allumeur au sec.	4. En cas de coincement, dégagez le câble d'allumeur de toute pièce métallique ou tuyau.
	5. Câble d'allumeur brisé.	5. Remplacez le câble d'allumeur.
	6. Mauvais allumeur Piezo.	6. Remplacez l'allumeur Piezo.
L'appareil émet des odeurs désagréables.	1. L'appareil brûle des vapeurs de peinture, de fixatif, de colle, etc.	1. Aérez la pièce. Cessez l'utilisation de produits entraînant des odeurs pendant le fonctionnement de l'appareil.
	2. Fuite de gaz.	2. Repérez et réparez les fuites.
	3. Dispersion provenant du foyer.	3. Vérifiez le foyer, réglez la position du registre afin d'éliminer la dispersion (refoulement).
L'appareil s'arrête pendant l'utilisation.	1. Pression de canalisation basse. 2. La veilleuse est partiellement obstruée. 3. Thermopile défectueuse.	1. Repérez et réparez toutes les fuites. 2. Remplacez le distributeur de gaz.
Une odeur de gaz se répand même lorsque le bouton de commande est en position d'arrêt.	1. Fuite de gaz.	1. Repérez et réparez toutes les fuites.
	2. Distributeur de gaz défectueux.	2. Remplacez le distributeur de gaz.
En enfonçant le bouton de l'allumeur, une étincelle se produit à la veilleuse, mais sans allumage.	1. Alimentation en gaz coupé ou robinet d'arrêt manuel fermé.	1. Ouvrez l'alimentation en gaz ou ouvrez le robinet de coupure manuel.
	2. Le bouton de commande n'est pas à la position PILOT (veilleuse).	2. Tournez le bouton de commande à la position PILOT (veilleuse).
	3. Le bouton de commande n'est pas enfoncé à la position PILOT (veilleuse).	3. Enfoncez le bouton de commande lorsqu'il est en position PILOT.
	4. Présence d'air dans les canalisations de gaz lors de l'installation.	4. Maintenez le bouton de commande enfoncé. Répétez l'opération d'allumage jusqu'à ce que l'air soit éliminé.
	5. La veilleuse est obstruée.	5. Remplacez l'ensemble de veilleuse ou faites-le réparer.
	6. Le réglage du régulateur de gaz est inapproprié.	6. Remplacez le régulateur de gaz.

Problème	Causes possibles	Solution
La veilleuse s'allume, mais la flamme s'éteint quand le bouton de commande est relâché.	1. Le bouton de commande n'est pas complètement enfoncé.	1. Enfoncez complètement le bouton de commande.
	2. Le bouton de commande n'est pas maintenu enfoncé assez longtemps.	2. Une fois la veilleuse/détecteur d'appauvrissement en oxygène (ODS) allumé, maintenez le bouton de commande enfoncé pendant 30 secondes.
	3. Le robinet de coupure manuel n'est pas complètement ouvert.	3. Ouvrez complètement le robinet d'arrêt manuel.
Un ou plusieurs brûleurs ne s'allument pas une fois la veilleuse allumée.	1. L'orifice du brûleur est bouché ou endommagé.	1. Nettoyez le brûleur ou remplacez l'orifice du brûleur.
	2. Le brûleur est endommagé.	2. Remplacez l'orifice du brûleur.
	3. Le régulateur de gaz est défectueux.	3. Communiquez avec un technicien d'entretien qualifié.
Le brûleur produit un retour de flamme pendant la combustion.	1. La pression du collecteur est trop basse.	1. Communiquez avec le fournisseur de gaz.
	2. L'orifice du brûleur est colmaté.	2. Nettoyez le brûleur ou remplacez l'orifice du brûleur.
Une légère fumée ou odeur survient lors de la première utilisation.	1. L'orifice du brûleur est bouché ou endommagé.	1. Nettoyez le brûleur ou remplacez l'orifice du brûleur.
	2. Le brûleur est endommagé.	2. Remplacez le brûleur.
	3. Le régulateur de gaz est défectueux.	3. Remplacez le régulateur de gaz.
Une fumée semble s'échapper des bûches lors de la première utilisation.	1. Vapeurs de la peinture ou processus de durcissement des bûches.	1. Le problème se résoudra après quelques heures d'utilisation. 2. Le dispositif de chauffage de bûche ne doit pas produire de fumée. Coupez le dispositif de chauffage et communiquez avec un technicien d'entretien qualifié.
L'appareil de chauffage produit un sifflement lorsque le brûleur est allumé.	1. Rotation du bouton de commande à la position HIGH (élevée) alors que le brûleur est froid.	1. Tournez le bouton de commande à la position de marche et laissez-le réchauffer une minute.
	2. Air dans la conduite de gaz	2. Faites fonctionner le brûleur jusqu'à ce que l'air soit éliminé de la canalisation. Faites vérifier la canalisation de gaz par le fournisseur de gazé
	3. Orifices de brûleur souillés ou partiellement colmatés.	3. Nettoyez le brûleur ou remplacez l'orifice du brûleur.
Aucun gaz ne se rend à la veilleuse.	1. Régulateur PL coupé en raison d'une pression d'admission trop élevée.	1. Vérifiez si le régulateur du réservoir PL est installé et réglez-le à 11 po ou à 13 po de colonne d'eau. 2. Remplacez le régulateur du dispositif de chauffage.

AVERTISSEMENT

Si le gaz est de mauvaise qualité, votre veilleuse pourrait s'éteindre, les brûleurs pourraient produire de la suie et l'appareil de chauffage pourrait produire un retour de flamme en l'allumant. Si la qualité du gaz est mauvaise ou la pression est basse, communiquez avec votre fournisseur de gaz immédiatement.

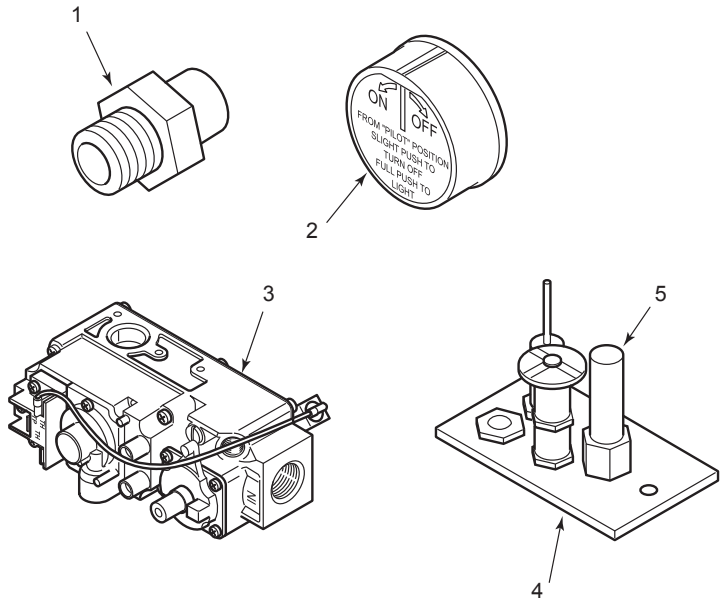

MODÈLES 24/18

Réf.	Description	VDY24/18NVP	VDY24/18PVP
1.	Injecteur principal	32D0100	32D0507
2.	Bouton de commande	18D0603	18D0603
3.	Veilleuse à commande millivolt	27D8006	27D8005
4.	Veilleuse	27D8974	27D8973
5.	Thermocouple/Thermopile	28D0566	28D0566

ACCESSOIRES

Carneau flexible	Flexcon30
Interrupteur mural avec fil de 20 pi	MVWS
Couvercle de récepteur à distance - braises	RRCE
Couvercle de récepteur à distance - métal	RRCM
Roches volcaniques	VR1000A
Braises décoratives de fibres de céramique	EMBERS
Cendres en fibre de céramique	CINDERS
Laine de roche	DV-RWA

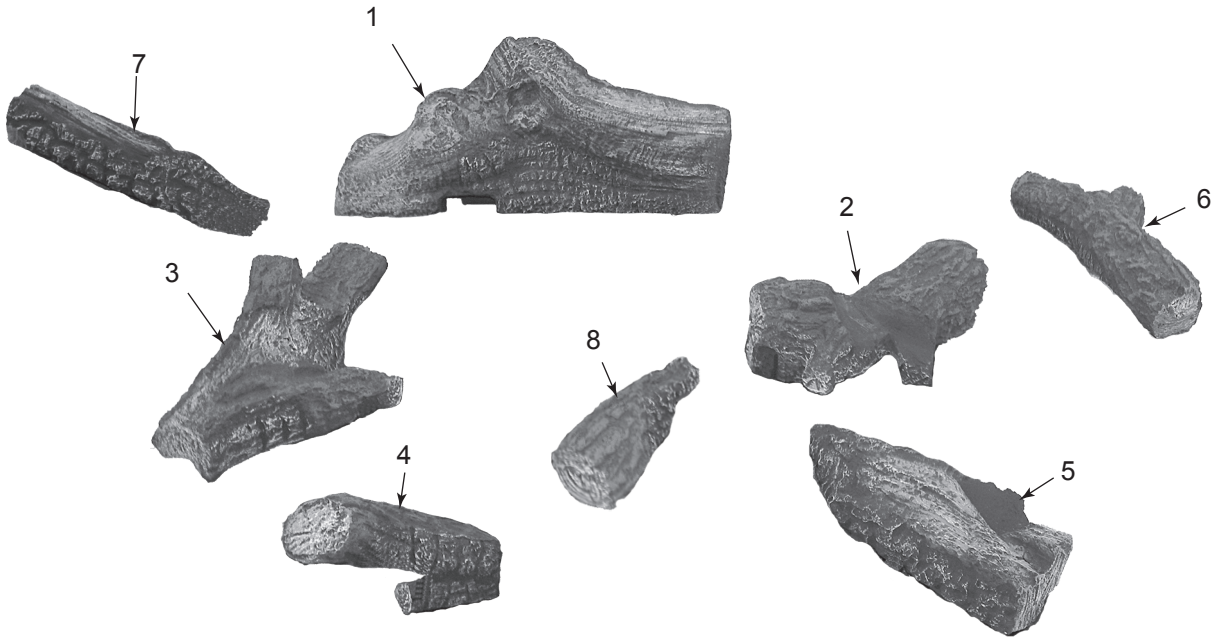

BÛCHES DE SÉRIE DUZY (V)

Réf.	Description	Quantité	VDY24/18D5
1.	Bûche arrière	1	32D3121
2.	Bûche inférieure droite	1	32D3122
3.	Bûche inférieure gauche	1	32D3123
4.	Bûche centrale gauche	1	32D3124
5.	Bûche centrale droite	1	32D3125
6.	Bûche supérieure droite	1	32D3126
7.	Bûche supérieure gauche	1	32D3127
8.	Bûche centrale avant	1	32D3128

Résidents du Massachusetts seulement - Prière de lire et suivre ces exigences spéciales

NOTA CONCERNANT LES PRODUITS VENTILÉS

Ce produit doit être installé par un plombier agréé ou un monteur d'installations au gaz lorsqu'installé dans le Commonwealth du Massachusetts.

Toute résidence ayant un produit ventilé doit avoir un détecteur de monoxyde de carbone.

L'installation d'un foyer ou d'un poêle à gaz ventilé dans l'État du Massachusetts demande que l'amortisseur soit retiré en permanence ou qu'il soit soudé à une position complètement ouverte.

En plus, un poêle à gaz ventilé ne peut être installé dans une chambre ou une salle de bains dans l'État du Massachusetts.

Les conduites flexibles ne doivent pas dépasser 36 pouces et doivent être munies d'un robinet d'arrêt en T.

NOTA CONCERNANT LES PRODUITS NON RACCORDÉS

Ce produit doit être installé par un plombier agréé ou un monteur d'installations au gaz lorsqu'installé dans le Commonwealth du Massachusetts.

En plus, les produits non raccordés ne peuvent être installés dans une chambre ou une salle de bains quelque soit la grandeur ou le type dans l'État du Massachusetts.

Les conduites flexibles ne doivent pas dépasser 36 pouces et doivent être munies d'un robinet d'arrêt en T.

EXIGENCES AU NIVEAU DES DÉTECTEURS DE MONOXYDE DE CARBONE

(2) Réviser 10.8.3 en ajoutant les exigences additionnelles suivantes :

(a) Pour tous les produits à gaz à ventilation horizontale à murs latéraux se trouvant dans toute résidence, tout bâtiment ou toute structure utilisés en tout ou en partie à titre de résidence, incluant ceux appartenant et utilisés par le Commonwealth où les terminaisons de ventilation d'échappement de murs latéraux sont situées à moins de sept (7) pieds du niveau du terrain final dans la région de ventilation, incluant mais non de façon limitative les terrasses et balcons, les exigences suivantes devront être satisfaites :

1. **Installation de détecteurs de monoxyde de carbone** Au moment de l'installation des produits à gaz à ventilation horizontale à murs latéraux, le plombier ou monteur d'installation au gaz devra faire en sorte qu'un détecteur de monoxyde de carbone câblé, muni d'une alarme et d'une batterie de rechange soit installé au niveau de plancher où se trouve les produits au gaz. En plus, le plombier ou le monteur d'installation au gaz devra faire en sorte qu'un détecteur de monoxyde de carbone câblé fonctionnant par batterie et muni d'une alarme soit installé à tous les niveaux de la résidence ou structure où se trouve l'équipement au gaz à ventilation horizontale à murs latéraux. Il incombera au propriétaire du produit de retenir les services de professionnels agréés et qualifiés dans l'installation de détecteurs de monoxyde de carbone câblés.

a. Advenant le cas où un équipement au gaz à ventilation horizontale à murs latéraux est installé dans un vide sanitaire ou un grenier, le détecteur de monoxyde de carbone câblé muni d'une alarme et d'une batterie de rechange peut être installé au niveau de plancher adjacent.

b. Advenant le cas où les exigences de cette sous-section ne pourront être satisfaites au moment de l'achèvement de l'installation, le propriétaire aura trente (30) jours pour se conformer aux exigences ci-haut; il doit toutefois installer pendant cette période de trente (30) jours un détecteur de monoxyde de carbone fonctionnant sur batterie et muni d'une alarme.

2. **Détecteurs de monoxyde de carbone approuvés.** Chaque détecteur de monoxyde de carbone exigé, conformément aux dispositions ci-haut, doit être conforme aux normes NFPA 720 et faire partie du ANSI/UL 2034 et être certifié par l'IAS.

3. **Enseigne.** Une plaque signalétique en métal ou en plastique devra être montée en permanence à l'extérieur du bâtiment à une hauteur minimale de huit (8) pieds en surélévation, directement alignée à la sortie de ventilation de l'équipement ou de l'appareil au gaz à ventilation horizontale. Le texte suivant se trouvera sur l'enseigne, en caractères d'au moins ½ po : « CONDUIT D'ÉVACUATION DE GAZ DIRECTEMENT CI-DESSOUS. SE TENIR À L'ÉCART DE TOUTE OBSTRUCTION ».

4. **Inspection.** L'inspecteur national ou municipal de l'équipement au gaz à ventilation horizontale à murs latéraux ne pourra approuver l'installation sauf si, au moment de l'inspection, il observe des détecteurs de monoxyde de carbone et des enseignes conformément aux dispositions de 248 CMR 5.08(2)(a)1 à 4.

(b) **Exemptions :** L'équipement suivant est exempté de 248 CMR 5.08(2)(a)1 à 4 :

1. L'équipement faisant partie du Chapitre 10 intitulé « Équipement ne nécessitant pas de ventilation » dans la version en vigueur de NFPA 54 tel qu'adopté par le Conseil; et

2. L'équipement au gaz à ventilation horizontale à murs latéraux approuvé et installé dans une pièce ou une structure séparée de la résidence, du bâtiment ou de la structure qui agit à titre de résidence principale.

(c) **Exigences du fabricant – Système de ventilation et équipement au gaz fournis.** Lorsque le fabricant d'équipement au gaz à ventilation horizontale à murs latéraux approuvé fournit une conception ou des composants de système de ventilation avec l'équipement, les directives fournies par le fabricant quant à l'installation de l'équipement et du système de ventilation doivent comprendre :

1. Des directives détaillées quant à l'installation de la conception ou des composants du système de ventilation; et

2. Une liste complète des pièces de la conception du système de ventilation ou du système de ventilation.

(d) **Exigences du fabricant — Système de ventilation et équipement au gaz non fournis.** Lorsque le fabricant d'un équipement au gaz à ventilation horizontale à murs latéraux approuvé ne fournit pas les pièces nécessaires à la ventilation des gaz de cheminée, mais identifie l'équipement comme étant « systèmes de ventilation spéciaux », les exigences suivantes devront être satisfaites par le fabricant :

1. Les directives faisant référence à « systèmes de ventilation spéciaux » doivent être incluses avec les consignes d'installation de l'appareil ou de l'équipement; et

2. Les « systèmes de ventilation spéciaux » devront être approuvés par le Conseil, et les consignes pour ce système incluront une liste de pièces ainsi que des directives d'installation détaillées.

(e) Une copie des consignes d'installation pour tout équipement au gaz à ventilation horizontale à murs latéraux approuvé, toute consigne sur la ventilation, toute liste de pièces pour les consignes sur la ventilation, et/ou conception de ventilation

Politique de garantie limitée à vie

GARANTIE À VIE

Les composants suivants sont garantis à vie à l'acheteur d'origine, sous réserve des preuves d'achat : Caisson, chambre de combustion, échangeur thermique, grille et brûleurs en acier inoxydable.

GARANTIE DE CINQ ANS

Les composants suivants sont garantis pendant cinq (5) ans à l'acheteur d'origine, sous réserve des preuves d'achat : bûches de fibres de céramique, filtre catalytique et brûleurs aluminés.

GARANTIE DE BASE

Vermont Castings Group garantit les composants et les matériaux de votre appareil au gaz de tout défaut de fabrication et de matériel pour une période de deux ans à compter de la date d'installation. Après l'installation, si l'un des composants fabriqués par Vermont Castings Group qui compose cet appareil présente un défaut de matériel ou de main-d'œuvre, Vermont Castings Group remplacera ou réparera, à son choix, les composants défectueux sans frais à l'acheteur d'origine. Vermont Castings Group paiera également les frais de main-d'œuvre raisonnables qui découlent du remplacement ou de la réparation de tels composants pour une période deux ans à compter de la date d'installation. Tout produit qui fait l'objet d'une réclamation au titre de la garantie doit être accompagné d'une preuve d'achat datée.

Cette garantie limitée sera annulée si l'appareil n'est pas installé par un installateur accrédité conformément aux instructions d'installation. La garantie limitée à vie sera également annulée si l'utilisation et l'entretien de l'appareil ne sont pas effectués conformément aux instructions de fonctionnement fournies avec l'appareil, et la garantie ne comprend pas (1) les dommages dus à un accident, la négligence, la mauvaise utilisation, l'abus, les altérations, la négligence envers autrui, y compris l'installation par un installateur non qualifié, à la chambre de combustion et au brûleur, (2) les coûts de la dépose, de l'installation ou du transport des pièces défectueuses de l'appareil, ou (3) les dommages fortuits ou indirects. Tout le travail d'entretien doit être effectué par un fournisseur de service autorisé.

Cette garantie remplace expressément toutes autres garanties, expresses ou implicites, y compris la garantie implicite de qualité marchande et d'aptitude à l'utilisation et de tout autre obligation ou responsabilité. Vermont Castings Group n'assume aucune obligation ou responsabilité liée à la vente ou à l'utilisation de l'appareil. Dans certains États, les limitations sur la durée d'une garantie implicite ou les exclusions afférentes aux dommages indirects ne sont pas permises, il se peut que ces limitations ne s'appliquent pas à vous. Vous pourriez également avoir des droits additionnels qui ne sont pas couverts dans cette garantie limitée.

Vermont Castings Group se réserve le droit d'enquêter toutes réclamations en vertu de la garantie limitée et de décider de la méthode de règlement.

POUR UN SERVICE SOUS GARANTIE…

1. Contactez votre détaillant. Assurez-vous d'avoir à portée de main votre garantie, vos reçus et le numéro du modèle/série de votre produit Vermont Castings Group.
2. NE TENTEZ PAS D'EFFECTUER DES RÉPARATIONS VOUS-MÊME.

NATIONAL FIREPLACE INSTITUTE®
NFI
CERTIFIED
www.nficertified.org

Nous recommandons que nos appareils de chauffage au gaz soient installés et entretenus par des professionnels qui ont été accrédités aux È.U. par le National Fireplace Institute ® (NFI) comme étant des spécialistes du NFI en matièred'appareils de chauffage au gaz.

Soutien technique
Costco (bilingue) 1 800 463-3783
Vermont Castings Group 1 866 500-5670

Vermont Castings Group
149 Cleveland Drive • Paris, Kentucky 40361
www.vermontcastingsgroup.com